

Rimouski, le 19 novembre 2004

Madame Solange Charest, députée  
14 St-Germain est, bureau 307  
Rimouski, Québec  
G5L 1A2

Fax : 725-0526

Objet : Opposition à la hausse des tarifs d'électricité demandée par Hydro-Québec

Madame,

En tant que citoyen-ne, je tiens à vous exprimer toute ma colère et mon profond désaccord concernant la dernière demande d'Hydro-Québec de hausser les tarifs d'électricité au Québec. En effet, notre société d'État demande une troisième hausse consécutive de tarif en deux ans dans le seul objectif d'engranger des profits qui ne nous sont pas équitablement redistribués à nous, les citoyen-nes

Je crois que cette augmentation est régressive, abusive, et injustifiée. Comment notre société d'État, peut-elle encore nous demander des hausses de tarifs et du même souffle, dévoiler des profits records s'élevant à 1,8 milliard en 9 mois ?

En tant que citoyen-ne, Madame, la députée, je souhaite que vous interveniez auprès du gouvernement afin que la Régie de l'énergie respecte le pacte social stipulant que notre société d'État doit offrir l'électricité à tous les Québécois au moindre coût.

Solidaire et en colère,



Signature

c.c. Monsieur Mario Thibodeau  
Régie de l'Énergie  
800 Place Victoria  
Tour de la Bourse, 2<sup>e</sup> étage  
Bureau 2.55  
Montréal, Qc. H4Z 1A2  
Fax. : (514) 864- 1779

GREFFE

29 NOV 2004

RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
MONTRÉAL

Rimouski, le 19 novembre 2004

Madame Solange Charest, députée  
14 St-Germain est, bureau 307  
Rimouski, Québec  
G5L 1A2

Fax : 725-0526

Objet : Opposition à la hausse des tarifs d'électricité demandée par Hydro-Québec

Madame,

En tant que citoyen-ne, je tiens à vous exprimer toute ma colère et mon profond désaccord concernant la dernière demande d'Hydro-Québec de hausser les tarifs d'électricité au Québec. En effet, notre société d'État demande une troisième hausse consécutive de tarif en deux ans dans le seul objectif d'engranger des profits qui ne nous sont pas équitablement redistribués à nous, les citoyen-nes

Je crois que cette augmentation est régressive, abusive, et injustifiée. Comment notre société d'État, peut-elle encore nous demander des hausses de tarifs et du même souffle, dévoiler des profits records s'élevant à 1,8 milliard en 9 mois ?

En tant que citoyen-ne, Madame, la députée, je souhaite que vous interveniez auprès du gouvernement afin que la Régie de l'énergie respecte le pacte social stipulant que notre société d'État doit offrir l'électricité à tous les Québécois au moindre coût.

Solidaire et en colère,

  
Signature

c.c. Monsieur Mario Thibodeau  
Régie de l'Énergie  
800 Place Victoria  
Tour de la Bourse, 2<sup>e</sup> étage  
Bureau 2.55  
Montréal, Qc. H4Z 1A2  
Fax. : (514) 864- 1779